



NATIONS
UNIES



CONVENTION-CADRE SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Distr.
LIMITEE

FCCC/SBSTA/1997/L.2
29 juillet 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL
SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE
Sixième session
Bonn, 28 juillet - 5 août 1997
Point 6 a) de l'ordre du jour

COMMUNICATIONS NATIONALES

**COMMUNICATIONS DES PARTIES VISEES A L'ANNEXE I
DE LA CONVENTION**

Projet de conclusions

Propositions du Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note des documents établis par le secrétariat au titre de ce point de l'ordre du jour et a approuvé la proposition du Président tendant à ce qu'ils soient examinés par l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre (SBI), conformément à la répartition des tâches envisagée entre le SBI et le SBSTA.
